



LE CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLE-MIXTE

Composition d'un Double Mixte :

- Les Doubles Mixtes comprennent une archère et un archer.
- Pour composer un double mixte, il faut être licencié dans le même club (règle des transferts appliquée).
- Une seule équipe double mixte par club peut participer au championnat régional double mixte dans une catégorie (le club peut qualifier une équipe dans chacune des catégories ouvertes).
- 5 catégories sont définies :
 - **La catégorie SCL** : composée d'une archère et d'un archer dans les catégories S1, S2 et S3 en arcs classiques.
 - **La catégorie BB** : rassemble tous les archères et archers pratiquant en arcs nus sur des blasons de 40cm.
 - **La catégorie JCL** : composée d'une archère et d'un archer dans les catégories U18, U21 en arcs classiques. Un U15 surclassé et concourant en blason de 40cm pourra concourir dans le double-mixte de son club.
 - **La catégorie SCO** : composée d'une archère et d'un archer dans les catégories S1, S2 et S3 en arcs à poulies.
 - **La catégorie JCO** : composée d'une archère et d'un archer dans les catégories U18, U21 en arcs à poulies.
Attention : En raison du faible nombre de doubles mixtes classés actuellement (3 seulement), cette catégorie pourrait être intégrée à la catégorie SCO.
- L'archère et l'archer qui composent le double mixte qui représente le club lors du championnat régional dans chaque catégorie sont désignés par le club sans aucune référence aux archères et archers ayant participé à la qualification du double mixte.

Sélection des Doubles Mixtes :

Un classement des doubles-Mixtes par catégorie est établi par un programme informatique pour chaque compétition du calendrier officiel et publié régulièrement.

- C'est le fichier des Résultats extrait de la base FFTA qui sert de base à la sélection des Double-Mixtes.
- Les Doubles-Mixtes peuvent avoir une composition différente pour chaque compétition puisqu'on prend le premier archer et la première archère du club pour les différentes catégories.
- Seul, le score Double-Mixte du club pour chaque catégorie est retenu.
- Il n'est pas nécessaire pour les clubs d'engager un double-mixte pour les compétitions. Un programme informatique est exécuté chaque semaine à réception des résultats du week-end qui sélectionnera automatiquement pour chaque club la meilleure archère et le meilleur archer ayant participé à la compétition dans chaque catégorie et enregistrera le score du Double-Mixtes.
- Les scores des Doubles-Mixtes réalisés dans des compétitions extérieures au CTRAHDF sont également retenus.
- Pour les 2 catégories Jeunes (JCL et JCO), un U13 ne peut pas être intégré car le double sur-classement n'est pas autorisé alors qu'un U15 surclassé, c'est-à-dire concourant avec un blason de 40cm, pourra être intégré dans le double-mixte de son club.
- Les Classement Doubles-Mixtes établis pour chaque compétition du calendrier officiel de tir à 18m sera diffusé régulièrement sur le site du CTRAHDF après réception des résultats du week-end.

- Le classement final régional sera établi pour chaque catégorie en se basant sur la moyenne des 3 meilleures performances des doubles mixtes.
- Dans le classement intermédiaire provisoire, la moyenne sera calculée par rapport au nombre de scores enregistrés (moyenne sur 2 tirs si uniquement 2 scores, moyenne sur 1 tir si uniquement 1 score)
- La clôture de la période de qualification sera effective quelques jours après la dernière compétition de Tir à 18m du calendrier régional officiel, soit pour la présente saison **le 20 février 2024**. Il n'y a pas actuellement, comme pour le championnat régional individuel, une procédure de saisie permettant d'enregistrer les inscriptions des double-mixtes.
Les modalités d'inscription seront définies ultérieurement.
- Le nombre de double-mixtes qualifiés va dépendre du nombre de doubles mixtes qui seront classés.
- 16 doubles mixtes maximum seront qualifiés par catégories si le nombre d'inscriptions est suffisant.
- 8 doubles mixtes, voire 4, seront qualifiés par catégories si le nombre d'inscriptions est plus réduit.

Règlement du championnat régional Double Mixte :

- Le championnat régional ne concerne que les Double-Mixtes pratiquant sur tri-spot (40cm)
- Le championnat se déroule sur une demi-journée:
 - * Le samedi après midi. Catégories arcs nus et Jeunes.
 - * le dimanche matin. Catégorie arcs à poulies.
 - * le dimanche après midi. Catégorie arcs classiques.Si nécessaire, un départ pourra être organisé le samedi matin.

Le championnat est décomposé en 3 phases :

- Une phase de qualification.
- Une phase de matchs en poules.
- Une phase de finales.

La phase de qualification :

- Cette phase permet de classer les doubles mixtes dans les différentes poules.
- Elle se déroule sur une série de 5 volées en rythme ABCD.
- Deux double mixte sont placés par cible en fonction du classement régional.
- Lorsque les archers AB sont appelés, l'archère et l'archer du même club se présentent sur le pas de tir et tirent leurs 3 flèches dans les tri-spots A et B.
- Lorsque les archers CD sont appelés, l'archère et l'archer du même club se présentent sur le pas de tir et tirent leurs 3 flèches dans les tri-spots C et D.
- A la fin des 5 volées, le classement est établi par rapport au total des 30 flèches tirées.
- En cas d'égalité, le départage se fait au nombre de flèches en cibles, puis du nombre de 10 et du nombre de 9.
Si toujours égalité, un tir de barrage est organisé (1 flèche par archère et archer)

La phase de poules :

En fonction du classement à l'issue de la phase de qualification et du nombre de doubles mixtes engagés, les 16 doubles mixtes sont placés de la manière suivante :

Poule1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1er	2ème	3ème	4ème
8ème	7ème	6ème	5ème
9ème	10ème	11ème	12ème
16ème	15ème	14ème	13ème

(2 poules seulement si 8 doubles mixte engagés).

Dans cette phase de poules, chaque double mixte rencontre les trois autres doubles mixtes de sa poule sous forme de matchs selon une grille de rencontres définie au préalable.

Les formats de match

- Les matchs pour toutes les catégories se jouent selon le **système de sets**.
- Le nombre de points de set à atteindre est de cinq.
- Chaque set compte quatre flèches (2 flèches pour l'archère et 2 flèches pour l'archer constituant le double mixte)..
- Un set gagné rapporte 2 points. Un set à égalité rapporte 1 point
- S'il y a égalité à quatre points partout après quatre sets, on joue alors un barrage.

Une réflexion est en cours pour savoir si un set comportera 4 flèches comme décrit ci-dessus ou si les sets ne comporteront que 2 flèches (1 seule flèche par archère et archer)

Le déroulement des matchs :

- L'archère et l'archer composant le double mixte du club se succèdent sur le pas de tir pour tirer les flèches de la volée.
- L'archère et l'archer tirent dans l'ordre qu'ils souhaitent et dans le spot qu'ils souhaitent.
- Temps imparti pour tirer les 4 flèches : 80 secondes. (40 secondes si les sets ne comportent que 2 flèches).

Les phases finales :

A l'issue des phases de poules, la phase des finales est organisée.

Les demi-finales :

- Match 1 : Le 1er de la poule 1 rencontre le 1er de la poule 4
- Match 2 : Le 1er de la poule 2 rencontre le 1er de la poule 3
- Match 3 : Le 2ème de la poule 1 rencontre le 2ème de la poule 4
- Match 4 : Le 2ème de la poule 2 rencontre le 2ème de la poule 3
- Match 5 : Le 3ème de la poule 1 rencontre le 3ème de la poule 4
- Match 6 : Le 3ème de la poule 2 rencontre le 3ème de la poule 3
- Match 7 : Le 4ème de la poule 1 rencontre le 4ème de la poule 4
- Match 8 : Le 4ème de la poule 2 rencontre le 4ème de la poule 3

Les demi-finales se déroulent sous la forme de matchs par sets.

- Les finales :

Les finales se déroulent sous la forme de matchs par sets.

- Grande finale : le vainqueur du match 1 rencontre le vainqueur du match 2 pour l'attribution des places finales 1 et 2.
- Petite finale : le perdant du match 1 rencontre le perdant du match 2 pour l'attribution des places finales 3 et 4.

Remise des récompenses :

- Un trophée « OR » est remis à chaque club 1er de catégorie.
- Un trophée « ARGENT » est remis à chaque club 2ème de catégorie.
- Un trophée « BRONZE » est remis à chaque club 3ème de catégorie.

Droits d'inscription :

Pour cette première édition du championnat régional des doubles mixtes, aucun droit d'inscription ne sera réclamé

***Date et lieu du premier
championnat régional
Double Mixte 2024***

***Centre régional de tir à l'arc
de Compiègne,
Les 09 et 10 mars 2024***

La répartition des catégories en fonction des départs (samedi après midi, dimanche matin ou dimanche après midi et éventuellement samedi matin) ainsi que les informations sur le programme de la compétition seront indiquées sur le mandat publié par l'organisateur.